

Article 1^{er} : définitions

« **IT-Training4All** » : l'entreprise **IT-Training4All BV** (société à responsabilité limitée de droit belge) portant le numéro d'entreprise **0875.078.966** et le numéro de TVA **BE 0784.487.302**, immatriculée au Registre des personnes morales de Bruxelles – région Bruxelles-Halle-Vilvoorde.

« **Client** » : la personne physique ou morale, les coopérations sans personnalité juridique ainsi que leur représentant et mandataire qui a conclu ou souhaite conclure un contrat avec **IT-Training4All**.

« **Consommateur** » : la personne physique qui agit à des fins qui ne relèvent pas de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou professionnelle.

« **Contrat(s)** » : tous les contrats établis par **IT-Training4All**, en lien avec le **Client**, auxquels s'appliquent les présentes Conditions générales.

« **Produit standard** » : un produit fini (application ou fichier) qui peut être acheté sur le site web de **IT-Training4All** sans autre adaptation à d'éventuels souhaits spécifiques du **Client**.

« **Produit sur mesure** » : un produit (application ou fichier) qui est créé par **IT-Training4All** à la demande du **Client**/en concertation avec celui-ci et à ses souhaits spécifiques.

« **Service sur mesure** » : un service (formation, consultation, soutien, interaction de remplacement avec des parties externes) qui est livré par **IT-Training4All**, à la demande du **Client**/en concertation avec celui-ci.

Article 2 : généralités

Les présentes conditions générales (les « Conditions générales ») s'appliquent tant aux fournitures de services qu'à la vente de produits par **IT-Training4All**.

Les Conditions générales et tout **Contrat** spécifique pour l'achat d'un **Produit standard** ou la commande d'un **Produit sur mesure** ou d'un **Service sur mesure** constituent le **Contrat** intégral et unique entre les parties et remplacent tous les contrats, propositions, promesses, accords ou communications antérieurs oraux ou écrits relatifs à l'objet du **Contrat** spécifique. Les conditions générales du **Client** ne s'appliquent pas dès que ces Conditions générales peuvent être considérées comme acceptées.

L'engagement de **IT-Training4All** en vue de livrer le produit ou le service commandé par le **Client** au prix fixé par **IT-Training4All** qui a été payé par le **Client** représente l'engagement principal du **Contrat**.

IT-Training4All BV

Conditions générales

Si **IT-Training4All** dépend de l'intervention d'une partie externe pour la fourniture d'un bien ou service commandé par le **Client**, l'engagement de livraison de **IT-Training4All** est réalisé sous la condition suspensive expresse de disponibilité, au moment où **IT-Training4All** consulte la partie externe, de ce bien ou service au prix proposé par **IT-Training4All** qui a été payé par le **Client**.

Avant la réalisation de la condition suspensive, le prix payé par le **Client** est considéré comme une garantie. **IT-Training4All** s'engage à vérifier la disponibilité à ce prix auprès de la partie externe dans les 5 jours ouvrables suivant la réception du paiement de la garantie.

Si le bien ou service commandé n'est pas disponible au moment où **IT-Training4All** consulte la partie externe, le présent **Contrat** expire et **IT-Training4All** remboursera la garantie payée par le **Client**, sans autres obligations entre les parties. Si le bien ou service commandé est disponible à un autre prix au moment où **IT-Training4All** consulte la partie externe, le présent **Contrat** expire et **IT-Training4All** laissera au **Client** le choix d'accepter ce prix dérogatoire, ce qui donnera naissance à un nouveau **Contrat** entre **IT-Training4All** et le **Client**.

Article 3 : durée et résiliation

Lors de l'achat par le **Client** d'un **Produit standard**, **IT-Training4All** continuera à fournir un soutien raisonnable pour le produit acheté si le fonctionnement du **Produit standard** requiert une intervention de dehors du contrôle du **Client**. Le **Contrat** cesse d'exister dès que le **Client** acquiert une mise à niveau du **Produit standard** (créant ainsi un nouveau **Contrat**).

Pour l'achat d'un **Produit sur mesure** ou d'un **Service sur mesure**, la description de la durée et de la résiliation (modalités et délais de résiliation) du **Contrat** fera partie du **Contrat** spécifique (via la commande à confirmer par le **Client**).

Article 4 : prix

Les prix communiqués par **IT-Training4All** sur le site web et par l'intermédiaire d'autres canaux sont toujours sous réserve d'erreurs manifestes. Les offres individuelles sont révocables et valables durant 15 jours, sauf mention contraire dans l'offre. Tous les prix sont en euros et hors TVA, sauf mention contraire, et sont payables comme indiqué sur la facture ou le contrat de vente spécifique (conformément à l'article 5).

IT-Training4All peut modifier à tout moment les prix relatifs à des produits ou à la prestation de services pour de futurs **Contrats**. Le **Client** en est informé sur le site web (par exemple pour les promotions temporaires sur des **Produits standard**) et de manière individuelle par une concertation personnelle concernant l'offre pour un **Produit sur mesure** ou un **Service sur mesure**.

Article 5: délais de livraison, de paiement et de contestation

Les délais de livraison indiqués par **IT-Training4All** sont indicatifs et non contraignants, sauf convention contraire expresse. Les délais sont toujours formulés en jours ouvrables, en tenant compte des jours fériés officiels en vigueur en Belgique et en Flandre. Un retard raisonnable dans la livraison ne peut en aucun cas donner droit à l'annulation d'une commande ou à une indemnisation.

Toute réclamation relative à la livraison, de quelque nature que ce soit, doit être adressée par le **Client** à **IT-Training4All** par écrit dans les 8 jours ouvrables à compter de la livraison des produits ou de la date de début de la prestation des services.

Les éventuelles réclamations concernant la livraison ou les prestations ne peuvent servir de prétexte pour suspendre ou retarder le paiement de factures. L'absence de contestation écrite d'une facture dans les 8 jours ouvrables à compter de son envoi implique l'acceptation irrévocable de la facture et des montants, produits et services y mentionnés.

Les factures doivent être payées dans les 15 jours calendrier suivant la date de facturation. Si le **Client** n'a pas encore entièrement payé après 15 jours calendrier suivant le délai de paiement, il est en défaut après le premier rappel précisant les conséquences du défaut de paiement.

La défaillance du **Client** entraîne les conséquences suivantes :

- (i) les intérêts légaux sont dus sur le montant impayé (si le **Client** est un entrepreneur, les intérêts sont ceux fixés dans la « loi sur le retard de paiement ») ;
- (ii) le **Client** est redevable de 10 % du principal en frais de recouvrement, ou de 40 euros si ce montant est supérieur à 10 % du principal ou, si le **Client** est un **Consommateur**, du montant dû en vertu de la législation applicable ;
- (iii) la prestation de services au **Client** (par exemple les licences d'activation de **Produits standard**) peut être suspendue sans autre avertissement et tout site web hébergé peut être rendu inaccessible au **Client** jusqu'à ce que les montants impayés aient été réglés, intérêts compris ;
- (iv) **IT-Training4All** a le droit de dissoudre ou de résilier le **Contrat**, au choix, en vertu de l'article 2, et de reprendre tout produit ou service fourni dans la mesure du possible.

Selon le principe de réciprocité, les mêmes indemnités seront appliquées si une erreur avérée peut être imputée à **IT-Training4All**, avec un préjudice prouvé dans le chef du **Client**.

Article 6 : règles de conduite

Le **Client** collaborera à tout moment de bonne foi avec *IT-Training4All* afin de favoriser la prestation des services. Le **Client** utilisera à tout moment les services conformément aux Conditions générales de *IT-Training4All*, telles que modifiées de temps à autre.

Si le **Client** ne remplit pas ses obligations résultant des présentes Conditions générales, il accepte de prendre en charge tous les frais et charges liés aux services supplémentaires prestés par *IT-Training4All* afin de remédier aux éventuels problèmes découlant du non-respect par le **Client** de ses obligations.

IT-Training4All peut seulement être tenue responsable du préjudice prouvé résultant de fautes intentionnelles prouvées, de fautes graves ou de fautes légères mais récurrentes dans le chef de *IT-Training4All*.

Le **Client** est seul responsable de la bonne utilisation du bien, du service ou du produit en tenant compte des spécifications, de la documentation et des instructions de *IT-Training4All*.

Article 7 : droit de rétractation

Pour l'exercice éventuel de son droit de rétractation, le **Client** peut utiliser le modèle de formulaire (disponible sur simple demande) tel que défini à l'annexe 1B de la directive relative aux droits des consommateurs (CRD).

Si le **Client** est un **Consommateur** et a acheté un Produit standard en ligne, les dispositions légales seront applicables.

Article 8 : responsabilité

Dans le cadre de la réalisation ou de l'exécution du **Contrat**, *IT-Training4All* est uniquement responsable du préjudice subi par le **Client** résultant d'une faute intentionnelle imputable, d'une faute grave ou d'une faute légère mais récurrente dans le respect du **Contrat** par *IT-Training4All*.

La responsabilité de *IT-Training4All* pour manquement imputable dans le respect du **Contrat** n'apparaît que si le **Client** met *IT-Training4All* immédiatement et dûment en demeure par écrit, en mentionnant un délai d'au moins 14 jours ouvrables suivant la réception par *IT-Training4All* de cette mise en demeure visant à remédier au manquement, et si *IT-Training4All* continue également à manquer à ses obligations après ce délai. La mise en demeure doit contenir une description aussi détaillée que possible du manquement, afin que *IT-Training4All* puisse réagir de manière adéquate. *IT-Training4All* doit recevoir la mise en demeure dans les 30 jours calendrier suivant la découverte du préjudice.

IT-Training4All BV

Conditions générales

Les exclusions et restrictions visées dans le présent article expirent si et pour autant que le préjudice résulte d'une intention ou d'une imprudence délibérée de la direction de l'entreprise de **IT-Training4All**, ainsi qu'en cas de décès ou de lésion corporelle du **Client** à la suite d'une action ou d'une négligence de **IT-Training4All**.

Le **Client** est responsable envers **IT-Training4All** du préjudice causé par une faute ou un manquement qui lui est imputable. Le **Client** préserve **IT-Training4All** de toute revendication concernant le non-respect des règles de conduite reprises dans les présentes Conditions générales lors de l'utilisation des services ou biens par ou avec l'autorisation du **Client**. Cette garantie s'applique aussi vis-à-vis des personnes qui, certes, ne sont pas des travailleurs du **Client**, mais ont néanmoins utilisé les services ou les biens sous la responsabilité ou moyennant l'autorisation du **Client**.

Article 9 : garantie sur les services ou produits fournis

À l'achat d'un **Produit standard**, **IT-Training4All** continuera à fournir au **Client** le support raisonnable afin de permettre le fonctionnement du produit, pour autant que les conditions dans lesquelles le **Client** souhaite utiliser le **Produit standard** soient conformes aux contraintes techniques indiquées dans les spécifications du **Produit standard**.

À l'achat d'un **Produit sur mesure** ou d'un **Service sur mesure**, **IT-Training4All** continuera à fournir au **Client** le support raisonnable afin de permettre le fonctionnement du produit tel que décrit dans le **Contrat** spécifique qui est à la base de la relation contractuelle.

Lorsque **IT-Training4All** éprouve des difficultés techniques à continuer à assurer le support ultérieur d'un produit ou service (par exemple en cas d'interruption du support par des parties externes des systèmes ou applications sous-jacents), une concertation aura lieu avec le **Client** en temps voulu. Dans la mesure du possible, le remplacement du produit (obsolète) par une version supérieure peut faire l'objet d'un nouveau **Contrat**.

En cas d'éventuelle cessation définitive des activités d'entreprise de **IT-Training4All**, le **Client** aura la possibilité de reprendre les fichiers de conception du **Produit sur mesure** ou du **Service sur mesure** de **IT-Training4All**, en vue de poursuivre un éventuel support futur par un tiers à l'initiative du **Client**. Pour les **Produits standard** achetés, le délai d'expiration des licences d'activation en cours sera suspendu le cas échéant.

Article 10 : traitement des données à caractère personnel

Si le **Client** traite des données à caractère personnel en tant que « responsable » au sens du Règlement général sur la protection des données (RGPD) en utilisant les services ou produits de **IT-Training4All**, le **Client** doit conclure un « contrat

IT-Training4All BV

Conditions générales

de sous-traitance » avec **IT-Training4All** en vertu du RGPD et faire usage de la possibilité offerte par **IT-Training4All** à cet effet.

Dans la mesure où **Client** n'a pas recours à la possibilité offerte par **IT-Training4All** de conclure un contrat de sous-traitance, le **Client** garantit qu'il n'utilisera pas les services ou biens fournis en vue du traitement de données à caractère personnel et le **Client** préserve **IT-Training4All** de tout préjudice ou de toute réclamation fondés sur l'hypothèse selon laquelle tout traitement de données à caractère personnel utilisant les services ou les biens serait illicite.

Si le **Client** utilise les services, produits ou biens de **IT-Training4All** en tant que personne physique (« personne concernée » au sens du RGPD), **IT-Training4All** satisfera à toutes les obligations qui lui sont imposées par le RGPD en tant que « responsable », conformément à la politique en matière de protection des données à caractère personnel et à la politique de **IT-Training4All**.

Article 11 : droits de propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux produits et/ou services, y compris les conceptions, les programmes, la documentation et tous les autres matériaux développés et/ou utilisés en vue de la préparation ou de l'exécution du **Contrat** entre **IT-Training4All** et le **Client**, ou qui en découlent, appartiennent exclusivement à **IT-Training4All** ou à ses fournisseurs.

La fourniture de produits et/ou services ne constitue pas un quelconque transfert des droits de propriété intellectuelle. Le **Client** n'obtient qu'un droit d'utilisation non exclusif et non cessible d'utiliser les produits et résultats des services aux fins convenues. Dans le cadre d'une telle utilisation, le **Client** respectera rigoureusement les conditions énoncées dans les Conditions générales ou autrement imposées au **Client**.

Le **Client** ne publiera, ne reproduira ou ne mettra pas à la disposition d'un tiers, en tout ou en partie, les produits et résultats des services de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de **IT-Training4All**.

Le **Client** ne supprimera ou ne modifiera pas les indications de **IT-Training4All** ou de ses fournisseurs concernant les droits d'auteur, marques, dénominations commerciales ou autres droits de propriété intellectuelle. **IT-Training4All** garantit avoir le droit de fournir ledit droit d'utilisation au **Client** et préserve le **Client** des éventuelles réclamations de tiers en la matière.

La présente disposition ne s'applique pas si et dans la mesure où les produits et/ou les résultats des services ont été modifiés et/ou livrés en relation avec des biens de tiers, sauf si le **Client** démontre dans le dernier cas que les réclamations de tiers portent exclusivement sur les produits et/ou résultats de services fournis par **IT-Training4All**.

IT-Training4All BV

Conditions générales

IT-Training4All est autorisée à prendre des mesures techniques afin de protéger ses produits, services ou biens. Si *IT-Training4All* a sécurisé ces produits, services ou biens à l'aide d'une protection technique, le **Client** n'est pas autorisé à supprimer ou à contourner cette protection, sauf en cas de disposition légale contraire et contraignante.

Article 12 : divers

Les droits et obligations découlant du **Contrat** conclu avec *IT-Training4All* pour le Client ne pourront être cédés à des tiers, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable de *IT-Training4All*.

Si une disposition d'un **Contrat** conclu avec *IT-Training4All* ou son application devient nulle ou non applicable pour quelque partie ou circonstance que ce soit, cela ne portera aucunement préjudice au reste du **Contrat**.

Le client doit communiquer immédiatement les modifications des coordonnées comme les adresses, numéros de téléphone, personnes de contact et adresses e-mail à *IT-Training4All*. Si le Client omet de le faire, *IT-Training4All* peut lui imputer les frais liés à la recherche ou aux retours d'envois.

L'administration électronique ou non de *IT-Training4All* constitue une preuve complète des affirmations de *IT-Training4All* et la version reçue ou enregistrée de *IT-Training4All* de toute communication (électronique) tient lieu de version authentique, sauf preuve contraire à fournir par le Client.

Article 13 : force majeure

Les cas de force majeure déchargeront *IT-Training4All* de ses obligations en vertu des présentes Conditions générales pendant toute la durée du cas, à condition que *IT-Training4All* informe le Client par écrit, décrive la force majeure et poursuive immédiatement l'exécution des obligations concernées lorsque et dans la mesure où le cas de force majeure a disparu.

Le Client n'aura pas le droit de réclamer une indemnisation si *IT-Training4All* ne respecte pas une de ses obligations contractuelles à la suite d'un cas de force majeure.

Article 14 : droit applicable et compétence exclusive

Le **Contrat** conclu avec *IT-Training4All* est régi par le droit belge. Pour autant que les règles du droit impératif n'en disposent pas autrement, tous les litiges qui voient le jour à l'occasion du **Contrat** seront soumis au tribunal de l'entreprise de Bruxelles (région Bruxelles-Halle-Vilvoorde).